

## **AVIS D'ENQUETE**

**District :** Nyon

**Communes :** **Dully, Gland et Prangins**

Route cantonale : 1-B-P hors traversée de la localité

Le Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines se conformant aux dispositions de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou ; BLV 725.01) et de la loi sur l'expropriation (LE ; BLV 710.01) soumet à l'enquête publique :

**du 18 novembre au 19 décembre 2025 inclusivement**

- a) L'expropriation relative à la requalification de la RC 1-B-P, tronçon Dully – Gland – Prangins.

Le dossier est déposé au Greffe municipal des communes de Dully, Gland et Prangins où il peut être consulté.

Les oppositions doivent être adressées par écrit au Greffe municipal ou consignées sur la feuille d'enquête, dans le délai indiqué, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

Les intéressés sont invités à signaler les sources, les canalisations ou tous autres ouvrages non indiqués sur les plans et qui pourraient être touchés par les travaux, en précisant si possible leur situation et leur profondeur.

Les bailleurs sont tenus de faire part de l'enquête sans délai à leurs locataires.

Les modifications qui seraient apportées à l'état des immeubles ou aux rapports juridiques les concernant, pendant l'enquête ou la procédure ultérieure, ne seront pas prises en considération pour la fixation du chiffre des indemnités. Elles ne pourront donc en aucun cas justifier une augmentation de celles-ci.

Département des institutions, de la culture,  
des infrastructures  
et des ressources humaines

**Direction générale de  
la mobilité et des routes**

### ***Insertions***

- Feuille des avis officiels du 18 novembre 2025
- Journal La Côte